

Forêt domaniale de Villefermoy : 2 parkings fermés temporairement au public en raison d'une forte présence de chenilles processionnaires du chêne

Face à la prolifération saisonnière importante de chenilles processionnaires, **l'office national des forêts fermera, du 18 juin au 31 juillet 2018, les aires d'accueil des 8 Routes et du Pavé de Boullains** (cf. carte au verso). Cette fermeture vise à **prévenir tout risque sanitaire lié aux chenilles**. L'accès au public et les manifestations sportives seront aussi interdits sur ces sites.

Présentes en grand nombre sur le massif, **elles ont été détectées sur plusieurs arbres près des parkings recevant du public**, occupant parfois le mobilier (tables et bancs). Très urticantes, elles constituent un danger pour l'homme, mais aussi pour les animaux domestiques.

Depuis plusieurs années, les chenilles processionnaires du chêne, larves d'un papillon de nuit, sont présentes sur le massif forestier de Villefermoy. De mai à juillet, elles cheminent, en file indienne ou en groupe, sur les chênes avant leur transformation en papillon.

Conscient que ces mesures peuvent perturber les habitudes en forêt, une information in situ avertira les usagers et les automobilistes. **L'ONF demande à chacun d'être attentif à ces recommandations** et rappelle que ce phénomène touche également l'intérieur des parcelles forestières.

Les conseils à connaître

Il faut **éviter tout contact direct avec les chenilles**, leur nid et les zones potentiellement infestées. Leurs poils urticants se dispersent au gré du vent ou lors de contacts. Ils peuvent engendrer chez certaines personnes des effets indésirables pour la santé. **Des troubles qui se manifestent par des irritations, démangeaisons, conjonctivites** dans les cas les plus fréquents, voire **des réactions allergiques plus sérieuses** chez les personnes fragiles.

Quelques conseils à connaître pour se protéger des chenilles :

- > éviter d'aller sous les arbres porteurs de nids ;
- > ne pas toucher les chenilles ou leurs nids ;
- > éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition ;
- > ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint ;
- > éloigner les animaux de compagnie ;
- > porter des vêtements protecteurs dans les zones infectées.

En cas de contact : prendre une douche tiède et changer de vêtements. Si des problèmes subsistent malgré cela, ne pas hésiter à consulter son médecin traitant. Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consulter rapidement un vétérinaire.



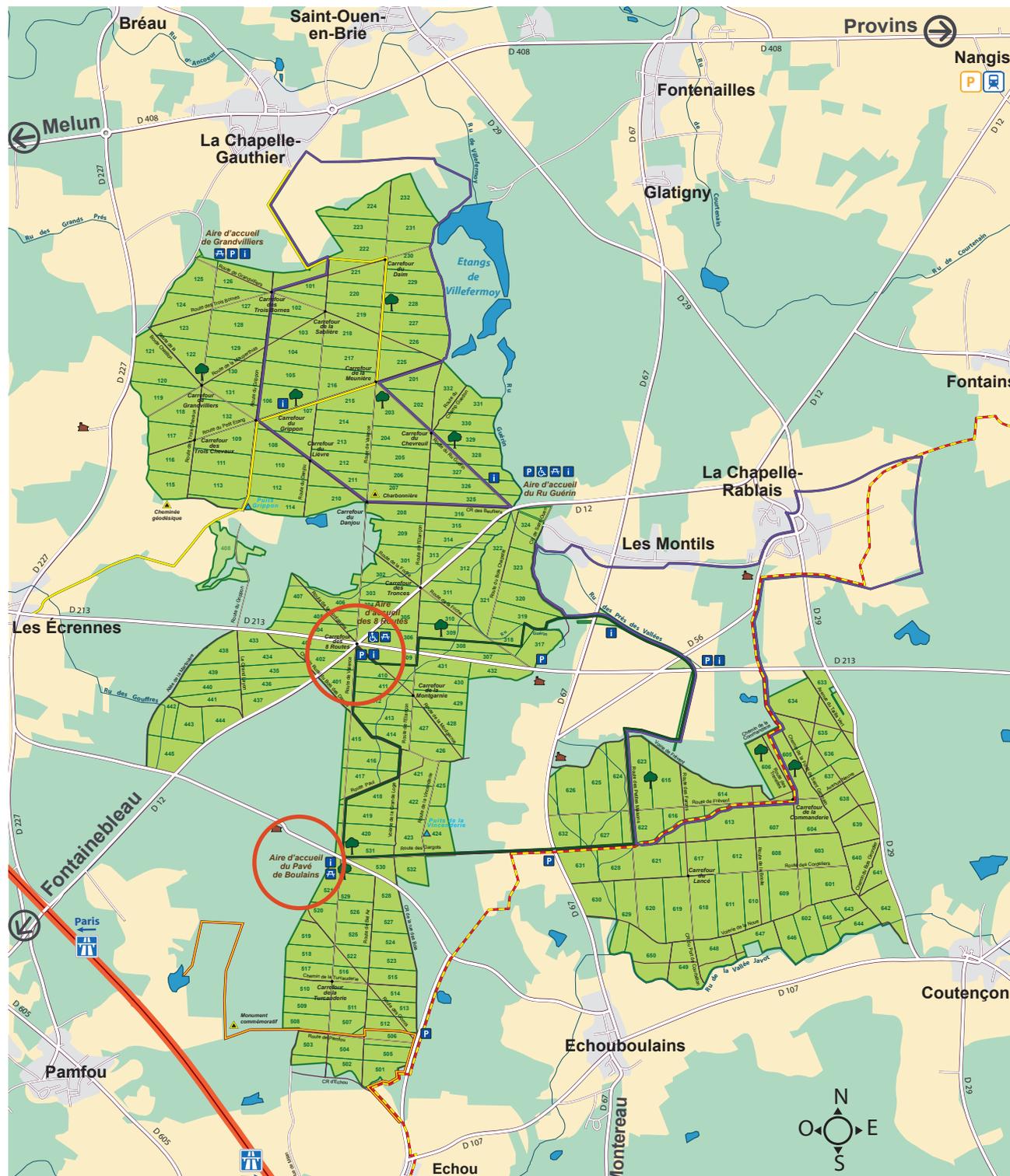
Photos : Renaud Trangosi / ONF

ETUDE MENÉE SUR LA LA FORÊT

Une expérimentation est en cours en forêt de Villefermoy. Elle consiste à étudier des méthodes de luttés alternatives aux traitements chimiques. En effet, ces derniers, non sélectifs, détruisent les autres espèces de papillons pouvant provoquer un déséquilibre dans le fonctionnement de l'écosystème forestier.

Localisation des aires fermées

du 18 juin au 31 juillet 2018



 Aires d'accueil concernées : 8 Routes et Pavé de Boulains